

# MEMENTO EPREUVE E5



## Baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'entreprise agricole

Ce mémento a été élaboré suite aux 6 sessions d'accompagnement de la rénovation du baccalauréat professionnel CGEA animées par l'ENSFEA et l'inspection de l'enseignement agricole en inter-région entre novembre 2018 et avril 2019.

### POINTS DE VIGILANCE

#### A quelle échelle d'analyse se situe l'E5 ?

Il est important de distinguer les échelles d'analyse des épreuves E7, E5 et E6.

Le CCF 3 de l'épreuve E7 se situe à l'échelle des **opérations techniques** que le candidat réalise et explicite.

L'épreuve E5 se situe à l'échelle du **processus de production** et des itinéraires techniques avec la justification des choix techniques réalisés par le maître de stage (d'apprentissage). Les pistes d'évolution présentées portent sur des choix techniques afin d'améliorer ou de préserver une ressource naturelle commune.

L'épreuve E6 se situe à l'échelle du pilotage de l'**entreprise de stage**. A partir de l'identification de points forts et/ou de points faibles, la piste d'évolution discutée à l'oral se situe à l'échelle de l'entreprise.

### PRESENTATION DE L'EPREUVE

L'épreuve E5 est une épreuve terminale affectée d'un coefficient 2 visant l'évaluation de la capacité C5 :

Capacité C5 visée : Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production

C5.1. Définir des actions de préservation ou d'amélioration de l'état des ressources dans l'agroécosystème

C5.2. Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un processus de production

Il s'agit d'une épreuve orale s'appuyant sur **4 fiches techniques** produites par le candidat. L'épreuve est adaptée au support de formation « polyculture élevage » ou « grandes cultures » et en lien avec l'entreprise du stage principal ou complémentaire (3 semaines minimum).

Elle a une durée maximum de 25 minutes pour les candidats ne disposant pas d'aménagement aux épreuves et se déroule en deux temps :

- une présentation d'une durée de 5 minutes sans diaporama,
- un entretien avec les examinateurs d'une durée de 20 minutes prenant appui sur la présentation orale et les 4 fiches.

Les examinateurs sont :

- pour le support de formation « polyculture élevage » : un enseignant d'agronomie et un enseignant de zootechnie,
- pour le support de formation « grandes cultures » : un enseignant d'agronomie et un enseignant d'agroéquipement.

L'évaluation est réalisée à partir de la grille critériée nationale polyculture-élevage ou grandes cultures.

## POINTS DE VIGILANCE

### Évalue-t-on la validité de la ressource commune choisie ?

Le jury n'est pas là pour juger de la validité de la ressource choisie par le candidat. Il évalue l'atteinte des capacités C5.1. et C5.2.

**Si la ressource commune choisie ne permet pas l'évaluation des capacités visées :** le jury questionne le candidat sur une ou plusieurs ressource(s) commune(s) mobilisée(s) sur l'entreprise de stage (apprentissage).

**Si la ressource commune choisie ne répond pas totalement à la définition** (biomasse ou climat) : le jury questionne le candidat sur les ressources communes liées au choix fait par le candidat.

**Si la ressource commune choisie est vue sous un angle trop étroit** (la qualité olfactive de l'air) **ou trop général** (l'eau dans le monde) : le jury, par son questionnement, amène le candidat à considérer différents enjeux liés à la ressource commune choisie sur l'entreprise de stage.

## ENJEUX DE L'ÉPREUVE E5 : LES RESSOURCES COMMUNES

### Quelles ressources communes ?

La définition retenue dans le référentiel de diplôme est celle proposée par Bravo et Marelli (2008) dans « ressources communes » :

- il s'agit de **ressources « naturelles »** mobilisées par les agriculteurs pour la production agricole mais partagées par différents utilisateurs,
- l'exploitation de ces ressources crée souvent une **rivalité** qui peut être à l'origine de leur dégradation, voire de leur destruction.

### Liste indicative de ressources communes pour l'E5

Les ressources communes répondant strictement à la définition ci-dessus sont des composantes biophysiques de l'agroécosystème :

- eau,
- sol,
- air,
- énergie fossile,
- roches phosphatées,
- biodiversité.

Les ressources communes correspondant à des processus naturels mobilisés par les agriculteurs et créant souvent une rivalité sont également pertinentes dans le cadre de l'épreuve E5 :

- paysage (au sens d'écologie du paysage),
- la santé globale.

Le candidat peut choisir de spécifier la (les) ressource(s) commune(s) choisie(s) (eaux de surface ou souterraines, biodiversité du sol, biodiversité domestiquée et/ou sauvage...) en lien avec une problématique territoriale ou de l'entreprise.

Certaines propositions faites lors des sessions d'accompagnement ont été exclues de cette liste :

- le climat correspond à une combinaison de ressources naturelles telles que l'eau et l'air,
- la biomasse végétale ou encore les fourrages sont davantage à envisager à partir de la ressource commune biodiversité. La biomasse végétale est une ressource mobilisée dans les processus de productions animales mais peu dans les productions végétales. Elle peut être pertinente à étudier dans le cadre de l'épreuve E5 mais seulement dans quelques cas particuliers comme par exemple la biomasse d'herbe utilisée pour le pâturage lorsqu'il y a une gestion commune des estives,
- le soleil car il n'entraîne pas de rivalité, ni d'enjeu,
- les notions de terroir, d'AOP, de patrimoine bâti car il s'agit de notions construites par l'homme et non de ressources naturelles,
- matériel, main-d'œuvre, références techniques : ces éléments ne correspondent pas du tout à la définition de ressources communes.

## POINTS DE VIGILANCE

### Combien de ressources communes le candidat peut-il choisir ?

Un candidat peut choisir **une ou deux** ressources communes qui seront présentées au sein de la **même fiche technique « ressources communes »**.

Si deux ressources communes sont intimement liées (eau et sol par exemple), il peut être pertinent pour le candidat de les traiter ensemble.

Il semble peu pertinent, par contre, de choisir une ressource commune liée uniquement au processus de production animale et une ressource commune liée uniquement au processus de production végétale dans le cas du support de production polyculture-élevage.

## Quelles interactions entre pratiques agricoles et ressources communes ?

L'enjeu de la capacité C5.1. est d'expliquer les interactions entre des pratiques agricoles réalisées sur l'entreprise de stage (ou d'apprentissage) et une (ou des) ressource(s) commune(s) mobilisée(s) par l'agriculteur.

Ces interactions sont à double sens : les pratiques agricoles ont des effets (positifs ou négatifs) sur les ressources communes et l'état des ressources communes influencent les choix techniques réalisés pour mettre en œuvre les pratiques agricoles.



Pour caractériser les interactions entre pratiques agricoles (ou actions de l'agriculteur dans la note de cadrage de l'épreuve E5) et les ressources communes, il est nécessaire d'identifier les processus écologiques et les services écosystémiques en jeu.

## Pour aller plus loin

Afin de définir et de formaliser plus précisément ces interactions entre pratiques agricoles et ressources communes, nous vous proposons de visionner les deux vidéos ci-dessous (cliquez sur l'image pour accéder à la vidéo) :

### Définition processus écologique et service écosystémique



### Etudes de cas à partir du GAEC de Birol



Indications de références bibliographiques :

- Services écosystémiques fournis par les espaces agricoles : évaluer et caractériser d'Anaïs Tibi et Olivier Therond (2018) en téléchargement gratuit sur le site des éditions Quae en cliquant [ici](#)
- Expertise collective INRA « Rôles, impacts et services issus des élevages en Europe » (2016) : Chapitre 4 « Impacts et services de l'élevage disponible en ligne en cliquant [ici](#)

## LES FICHES TECHNIQUES SUPPORT DE L'E5

Ces fiches sont le résultat d'un long cheminement réalisé par le candidat au cours des 2 années de baccalauréat professionnel qui lui aura permis :

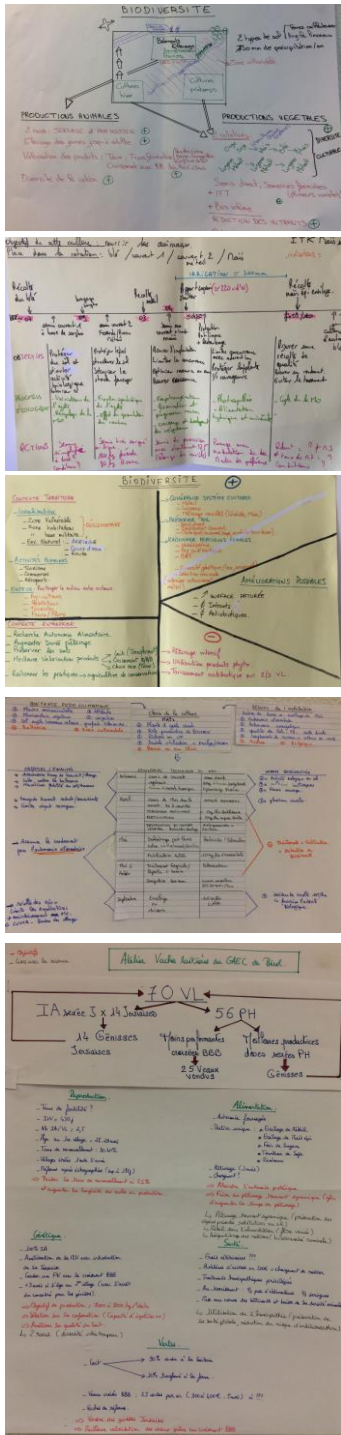
- d'identifier une (ou des) ressource(s) commune(s) mobilisée(s) par l'agriculteur pour laquelle (lesquelles) il étudie les interactions avec quelques actions réalisées par l'agriculteur et de proposer des pistes d'évolution pour préserver et/ou améliorer l'état de la ou des ressources communes étudiées,
- de comprendre, d'expliquer, de justifier les choix techniques faits par l'agriculteur dans le cadre de 2 processus de production.

### A quoi servent-elles ?

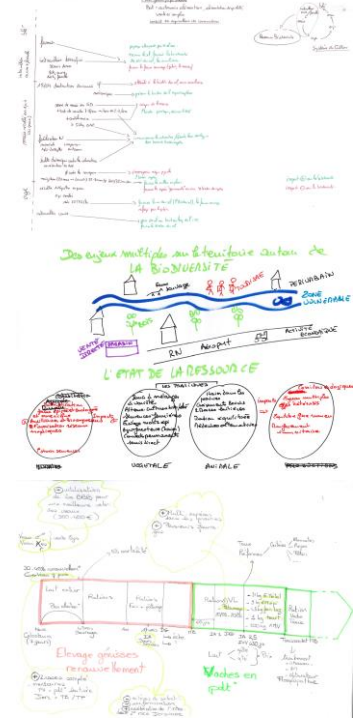
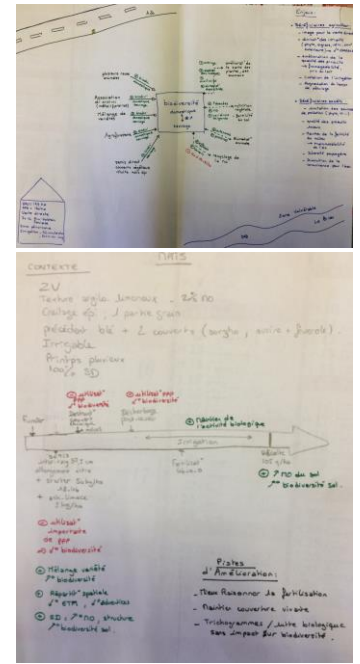
Les 4 fiches et la présentation orale du candidat sont utilisées par le jury pour mener l'entretien de 20 min avec le candidat. Les questions sont posées prioritairement à partir des données sur la conduite des processus de production et sur la mobilisation d'une (ou des) ressource(s) commune(s) dans l'entreprise agricole de stage (ou d'apprentissage) qui figurent dans les fiches.

Les fiches ne sont en aucun cas évaluées et ne sont pas non plus utilisées directement pour renseigner la grille critériée nationale. C'est à partir de la présentation orale et des réponses apportées par le candidat que le jury renseigne la grille d'évaluation.

Le jour de sa convocation, le candidat doit se présenter à l'épreuve avec les 4 fiches et les remettre au jury au début de l'épreuve, avant son passage. Si le nombre de fiches remises par le candidat n'est pas conforme, le candidat n'est pas autorisé à présenter l'épreuve. Aucune fiche ne peut être ajoutée une fois que les fiches ont été remises au jury. Le candidat est considéré comme « Absent » à l'épreuve



Ebauches de fiches produites lors des sessions d'accompagnement mettant en évidence la diversité des présentations obtenues à partir d'un exemple commun d'entreprise agricole



Ebauches de fiches produites lors des sessions d'accompagnement mettant en évidence la diversité des présentations obtenues à partir d'un exemple commun d'entreprise agricole

## POINTS DE VIGILANCE

### Quels sont les principaux éléments des fiches qui peuvent aider le candidat et le jury lors de l'E5 ?

**Fiche rapidement lisible par le jury** : visuels parlants, capacité du candidat à expliquer et justifier chaque élément présent dans la fiche...

**Titre contextualisé et accrocheur** : identifie une problématique du processus de production (ex : le maïs une culture (dé)favorable à la biodiversité) , précise sur quelle culture ou lot (troupeau d'animaux porte la fiche (ex : conduite du lot de génisses de renouvellement).

#### Fiche « ressource(s) commune(s) »

La (les) **ressource(s) commune(s)** est (sont) **contextualisée(s)** pour comprendre sur quoi agissent les actions de l'agriculteur présentées (biodiversité du sol, biodiversité domestiquée, par exemple) avec la mise en évidence de points saillants avec le contexte de l'entreprise.

**L'état de la ressource commune** est apprécié (quantité et/ou qualité).

### Quelle forme pour ces 4 fiches ?

Le format de chaque fiche ne peut excéder **deux pages**. On entend ainsi que le candidat peut choisir de présenter des fiches sur un A4 recto/verso, un A3 verso, sous la forme d'un dépliant... Aucune autre restriction n'existe concernant la mise en forme des fiches. Elles peuvent contenir du texte, des photos, des schémas, des tableaux, voire être manuscrites...

### Que contiennent ces 4 fiches ?

**Aucun plan type n'existe et n'est à proposer pour ces 4 fiches**. Seuls certains éléments incontournables sont précisés dans ce mémento.

**Fiche synthétique de présentation de l'entreprise** dans son contexte : peut être commune avec celle de l'E6

#### Fiche « ressource(s) commune(s) »

Elle contient :

- des éléments de contexte nécessaires pour comprendre les enjeux liés à la (aux) ressource(s) commune(s),
- les enjeux territoriaux en lien avec la (les) ressource(s) commune(s),
- des actions mises en oeuvre par l'agriculteur au niveau de l'ensemble des processus de production végétale et animale qui ont un (des) effet(s) sur la (les) ressource(s) retenue(s) et montrent la mobilisation de cette (ces) ressource(s) retenue(s). Les actions ne sont pas détaillées dans cette fiche.

Les actions de l'agriculteur présentées dans cette fiche ne constituent pas une liste exhaustive. Toute action indiquée dans la fiche doit pouvoir être présentée par le candidat ainsi que ses effets sur la ressource commune concernée.

Les effets des actions de l'agriculteur (effets d'amélioration, de préservation, de dégradation) sur la ressource commune et les effets de la ressource commune sur les pratiques et les choix de l'agriculteur sont précisés dans cette fiche sans pour autant être détaillés.

Par contre, il semble pertinent, pour aider le candidat lors de l'entretien oral, que les mécanismes ou processus écologiques qui sous-tendent les effets des pratiques de l'agriculteur sur la (les) ressource(s) commune(s) choisie(s) soient présentés dans les fiches « production animale » et « production végétale ». Le candidat devra être capable de les présenter lors de l'entretien oral.

## POINTS DE VIGILANCE

### Quels sont les principaux éléments des fiches « PA » et « PV » qui peuvent aider le candidat et le jury lors de l'E5 ?

**Le processus de production ou l'itinéraire technique** mis en œuvre par le maître de stage (ou d'apprentissage) est présenté dans sa totalité et non pas uniquement en lien avec la (les) ressource(s) commune(s) choisie(s).

**Le troupeau, l'atelier animal ou la culture concerné** est facile à identifier par le jury.

**Les pratiques de l'agriculteur** sont présentées. Les fiches ne se focalisent pas uniquement sur la présentation de techniques.

**Des indicateurs techniques donnant** à voir des performances du processus de production peuvent être présentés.

Des éléments aident à comprendre **certaines règles de décision de l'agriculteur** (choix de la date d'implantation, choix du mode de gestion du pâturage...).

**En conclusion :**

**Pas de fiche-type proposée au sein de la classe.**

### Fiche « production animale » (1 fiche pour le support polyculture-élevage)

Elle présente :

- le fonctionnement d'un troupeau ou d'un atelier de production animale mis en œuvre par l'éleveur,
- les liens directs ou indirects entre la conduite présentée et la (ou les) ressource(s) retenue(s) sont détaillés dans cette fiche.

Le jury doit pouvoir identifier rapidement le troupeau ou l'atelier de production animale que le candidat a choisi d'étudier. Par ailleurs, l'ensemble de la conduite du processus de production est attendue dans la fiche et peut-être questionnée à l'oral même si certains éléments peuvent être davantage mis en valeur. Les interactions entre les différentes pratiques agricoles réalisées peuvent être présentées dans les fiches pour aider notamment le candidat à les présenter à l'oral (interactions entre gestion de l'alimentation et de la santé animale, par exemple). Des indicateurs techniques sont attendus sans que leur mode de calcul ne soit un objet de questionnement approfondi lors de l'oral (par exemple, quelles sont les composantes de la productivité numérique d'un lot d'animaux ?). L'épreuve vise davantage à ce que le candidat explique et justifie la performance atteinte dans le processus de production à partir des choix techniques de l'agriculteur. Les indicateurs économiques ne sont pas attendus sauf s'ils permettent d'aborder des aspects techniques liés à la conduite de processus de production et/ou de mettre en valeur certains changements (baisse des charges alimentaires par exemple).

Au-delà de la présentation de la conduite du processus de production, les interactions entre certaines pratiques de l'agriculteur et la (les) ressource(s) commune(s) présentée(s) dans la fiche « ressource(s) commune(s) » sont à détailler à partir des processus écologiques en jeu. Les pistes d'évolution des pratiques de l'agriculteur en lien avec la (les) ressource(s) naturelle(s) commune(s) choisie(s) ne sont pas obligatoirement inscrites dans les fiches. Elles peuvent être présentées à l'oral par le candidat à partir du questionnement du jury.

### Fiche(s) « production végétale » (1 fiche pour le support « polyculture-élevage », 2 fiches pour le support « grandes cultures »)

La fiche présente :

- un itinéraire technique pour une culture (annuelle ou pluriannuelle), mis en œuvre par l'agriculteur dans le cadre d'un système de culture identifié,
- des liens directs ou indirects entre la conduite de cette culture et la (ou les) ressource(s) retenue(s) sont détaillés dans cette fiche.

## POINTS DE VIGILANCE

### Quels sont les principaux éléments des fiches « PA » et « PV » qui peuvent aider le candidat et le jury lors de l'E5 ?

**Quelques interactions** entre pratiques de l'agriculteur et la (les) ressource(s) commune(s) de la fiche « ressource(s) commune(s) » sont détaillées.

Des **processus**, des **liens** entre les composantes de l'agroécosystème sont mis en évidence. Les flèches sont un moyen efficace pour mettre en évidence les interactions.

Pour le support « grandes cultures » deux fiches « production végétale » sont attendues sur deux cultures (ou deux modes de conduite pour une culture). La conduite des couverts dans l'interculture peuvent être présentés dans le cadre de l'itinéraire technique de la culture mais ne constituent pas à eux seuls le support le plus pertinent pour réaliser les fiches « PV ».

Le jury doit pouvoir visualiser rapidement la totalité de l'itinéraire technique de la culture. Des indicateurs techniques sont attendus sans que leur mode de calcul ne soit un objet de questionnement approfondi lors de l'oral (par exemple : quelles sont les composantes de l'IFT ?). L'épreuve vise davantage à ce que le candidat explique et justifie la performance atteinte dans le processus de production à partir des choix techniques de l'agriculteur. Les indicateurs économiques ne sont pas attendus sauf s'ils permettent d'aborder des aspects techniques liés à la conduite de processus de production et/ou de mettre en valeur certains changements (baisse des coûts de produits phytosanitaires par exemple).

Au-delà de la présentation de l'itinéraire technique, les interactions entre certaines pratiques de l'agriculteur et la (les) ressource(s) commune(s) présentée(s) dans la fiche « ressource(s) commune(s) » sont à détailler à partir des processus écologiques en jeu. Les pistes d'évolution des pratiques de l'agriculteur en lien avec la (les) ressource(s) naturelle(s) commune(s) choisie(s) ne sont pas obligatoirement inscrites dans les fiches. Elles peuvent être présentées à l'oral par le candidat à partir du questionnement du jury.

### Degré de précision dans les 4 fiches techniques

Dans les fiches PA et PV sont attendus des éléments de description du fonctionnement des processus de production concernés ainsi que des éléments d'analyse technique et des éléments d'analyse concernant les effets des pratiques agricoles sur la (les) ressource(s) commune(s) choisie(s). Le candidat choisit le degré de précision qu'il fait figurer dans ses fiches afin de trouver un équilibre entre la lisibilité de ses fiches pour le jury, les éléments sur lesquels il souhaite que le jury s'appuie en priorité pour le questionner et les éléments qui faciliteront son argumentation lors de l'entretien oral.

### Quelles modalités pour la mise en œuvre de la soutenance orale ?

#### Organisation spatiale de l'épreuve

Un entretien n'est pas une interrogation. Le jury peut proposer au candidat de s'asseoir près de lui pour pouvoir montrer des éléments sur les fiches ou de rester debout mais avec une faible distance avec le jury. L'objectif est de construire un cadre bienveillant mettant en confiance le candidat pour qu'il soit capable d'échanger avec le jury.

## POINTS DE VIGILANCE

### Quelle posture adoptée lors de l'entretien oral ?

#### **Bienveillance du jury tout en maintenant le niveau d'exigence.**

Le questionnement vise à mettre le candidat en situation de mobiliser ce qu'il sait ou a vécu (explicitation) plutôt que rechercher systématiquement ce qu'il ne sait pas.

Veiller à **contextualiser chaque question** dans le contexte de l'entreprise agricole du candidat.

**Evaluer les raisonnements construits par le candidat.** Il s'agit de se démarquer de l'évaluation uniquement de connaissances. Les connaissances seront questionnées pour étayer les raisonnements construits par le candidat sur les choix techniques de son maître de stage (ou d'apprentissage).

Questionner sur un **nombre réduit de pratiques agricoles, d'effets, de processus écologiques, de pistes d'évolution** en lien avec la (les) ressource(s) commune(s). Si le candidat sait raisonner sur 2 ou 3 pratiques, effets, etc., le jury considère que le candidat a le potentiel pour le faire sur d'autres.

#### **Evaluation du candidat**

La grille critériée est complétée à l'issue du passage du candidat. Toutefois, lors de l'entretien oral les membres du jury devront veiller à ce que les questions posées recouvrent l'ensemble des critères d'évaluation. Une fiche ne correspond pas à un critère dans la grille d'évaluation. De même, une même question peut permettre d'éclairer deux critères. Des commentaires seront indiqués par le jury, dans la grille, pour chacun des critères d'évaluation.

#### **Présentation orale**

Le premier temps de la soutenance orale est une présentation d'une durée de 5 minutes maximum au cours de laquelle le candidat :

- justifie le choix de la (des) ressource(s) retenue(s) en lien avec le contexte territorial et l'entreprise,
- présente, en lien la (les) ressource(s) choisie(s), les actions déjà réalisées sur l'entreprise ou celles qui pourraient l'être.

Le support autorisé pour cette présentation est composé des 4 fiches techniques. Il peut s'appuyer sur tout ou partie de ses fiches.

Le candidat ne présente pas l'ensemble des 4 fiches lors de sa présentation orale, cela serait trop long. Il semble pertinent qu'il situe rapidement l'entreprise agricole concernée avant de justifier la (les) ressource(s) commune(s) choisie(s) et de présenter certaines actions. Rien n'interdit au candidat d'introduire dans sa présentation des éléments sur les processus de production animale et végétale étudiés qui ne sont pas en lien avec la (les) ressource(s) commune(s) choisie(s). Cette présentation orale joue un rôle important pour amorcer l'entretien. C'est à partir des informations fournies en premier lieu à l'oral que le jury débutera son questionnement. Il paraît judicieux pour le candidat d'« accrocher » le jury sur des éléments qu'il souhaiterait développer ensuite au cours de l'entretien.

#### **Entretien**

L'entretien avec le jury d'une durée de 20 minutes prend appui sur la présentation orale et sur les fiches. La grille nationale critériée annonce la répartition des points de la manière suivante :

- support de production « polyculture-élevage » : 6 pts pour la C5.1., 7 pts pour la C5.2. « processus végétal » et 7 pts pour la C5.2. « processus animal »,
- support de production « grandes cultures » : 8 pts pour la C5.1., 12 pts pour la C5.2. « processus végétal ».



## Mémento - Epreuve E5 baccalauréat professionnel CGEA

Le jury veillera à la gestion du temps et conduira l'entretien de manière à évaluer l'ensemble des critères d'évaluation. Il s'agit de trouver un équilibre au niveau des questions posées pour ne pas donner un poids trop fort ou trop faible à un des critères d'évaluation. Il ne s'agit pas de séparer systématiquement les questions liées à la capacité C5.1. et à la C5.2. mais de veiller à l'équilibre global des questions posées au cours de l'entretien. Par ailleurs, les questions posées en lien avec les processus de production animale et végétale ne peuvent pas être toutes liées à la (aux) ressource(s) commune(s) choisie(s). La capacité C5.2. s'appuie sur les choix techniques réalisés dans le cadre d'un processus de production.

Lors des sessions d'accompagnement de la rénovation du baccalauréat professionnel CGEA, nous avons constaté que les questions centrées sur les liens entre pratiques agricoles et état de la ressource commune venaient facilement à l'esprit des jurys. Il est également possible de questionner le candidat sur l'état de la ressource, ses effets sur les choix techniques de l'agriculteur et sur la clarification d'indicateurs utilisés pour caractériser l'état de la ressource.

Exemples :

- Qu'est-ce que vous avez vu au cours de votre stage qui vous permet de dire que la biodiversité est augmentée par l'utilisation de l'homéopathie ?
- Qu'est-ce qui vous manquerait comme informations pour évaluer l'augmentation de la biodiversité sur l'entreprise de M. X ?
- En quoi le fait d'avoir choisi de semer plusieurs variétés favorise-t-il la résistance du peuplement du maïs aux maladies ?

### Quels types de questions correspondent aux exigences de l'entretien de l'épreuve E5 ?

L'entretien se construit à partir d'un échange avec le candidat sur son expérience vécue dans l'entreprise agricole de stage (d'apprentissage). Cette expérience vécue explicitée constitue le fondement des questions du jury qui, à partir de cette expérience, amènera le candidat à :

#### **dans le cadre de la C5.1.**

- expliquer les processus écologiques en jeu dans des exemples d'interactions entre des pratiques agricoles et une ressource commune choisie,
- justifier au regard des objectifs de l'agriculteur et de l'état de la ressource commune des réponses mises en œuvre par l'agriculteur,
- proposer des alternatives aux choix techniques retenus par l'agriculteur pour améliorer l'état de la ressource commune,

#### **dans le cadre de la C5.2.**

- présenter des choix techniques réalisés et leurs éventuelles interactions,
- expliquer les démarches et les outils d'aide à la décision mobilisés pour réaliser des choix techniques dans l'entreprise agricole,
- réaliser une analyse critique des choix techniques réalisés à partir des objectifs de l'agriculteur,
- justifier des choix techniques réalisés et les résultats de leur analyse à partir de données scientifiques et de références techniques.

## Mémento - Epreuve E5 baccalauréat professionnel CGEA

Pour amorcer chaque thématique d'entretien, il est conseillé pour le jury :

- de débiter l'entretien par une ou deux questions directement en lien avec les éléments présentés par le candidat (du vécu, des pratiques, des observations...) qui lui permettent de se remettre dans le contexte de l'entreprise,
- de séquencer les questions pour approfondir au fur et à mesure le raisonnement mené par le candidat. Attention, un morcellement trop important des questions peut aussi conduire à donner la réponse à la question dans la question. Il convient de trouver un « juste-milieu » entre guider le candidat et prendre en charge à sa place le raisonnement à mener,
- poser une seule question à la fois pour éviter de perdre le candidat sauf si la première question appelle une réponse très courte.

---

Nous vous proposons des exemples de questions formulées par des participants aux sessions d'accompagnement. Ces questions ont été proposées à partir des ébauches de fiches réalisées lors des sessions sur une entreprise agricole donnée.

### Question proposée



En quoi la protection phytosanitaire contribue-t-elle à la protection de la biodiversité ?

### Reformulation de la question



En quoi la protection phytosanitaire adoptée par M. X sur la culture Y contribue-t-elle à préserver la biodiversité sauvage ?

### Analyse collective de la question

Question qui permet la mise en évidence de processus écologiques, de liens, de choix d'actions réalisées et la ressource commune choisie. La formulation initiale est décontextualisée et risque d'amener le candidat vers une restitution de ses connaissances sans s'appuyer sur le contexte de son entreprise.

**Critère évalué :** Adéquation à la situation des solutions mises en place ou des propositions formulées

### Question proposée



Quels sont les impacts de la zone vulnérable sur le fonctionnement de l'exploitation ?

### Reformulation de la question



Quels sont les effets de la zone vulnérable sur la fertilisation du maïs réalisée par M. X ?  
Quels sont les effets de la zone vulnérable sur la gestion des effluents d'élevage dans l'entreprise de M.X ?

### Analyse collective de la question

La première proposition de la question ne correspond pas à l'esprit de l'épreuve E5 car elle est située à l'échelle du fonctionnement global de l'entreprise. Les reformulations proposées situent la question à l'échelle d'un processus de production végétale ou animale dans une entreprise donnée.

**Critère évalué :** Pertinence des choix techniques à l'échelle du processus de production et mobilisation des concepts, des démarches et des outils agronomiques et zootechniques pour réaliser des choix techniques

### Question proposée



Quelles sont les conséquences du labour sur le développement des lombrics ?

### Reformulation de la question



Voir la reformulation proposée de la question suivante

#### Analyse collective de la question

La question proposée est inadaptée. Il s'agit d'une question uniquement de restitution de connaissances car sur l'entreprise agricole étudiée, l'agriculteur ne réalise pas le labour.

### Question proposée



Quelles sont les conséquences du non labour sur le développement des lombrics ?

### Reformulation de la question



Comment expliquez-vous que M. X observe davantage de lombrics suite à son changement de pratique de travail du sol ?

#### Analyse collective de la question

La question proposée est adaptée à l'épreuve E5 puisque le non-labour est réalisé sur cette entreprise. Toutefois, pour inciter le candidat à présenter les processus en jeu entre la pratique du non-labour et la population de lombrics dans l'entreprise concernée, il semble plus pertinent d'orienter la question sur ces interactions plutôt que sur le résultat obtenu.

**Critère évalué :** Adéquation à la situation des solutions mises en place ou des propositions formulées (si la ressource commune choisie est la biodiversité) et pertinence des choix techniques à l'échelle du processus de production végétale et mobilisation des concepts, des démarches et des outils agronomiques pour réaliser des choix techniques

### Question proposée



Pourquoi l'incorporation du méteil diminue-t-elle les acidoses ?

### Reformulation de la question



1. Quelles sont les raisons qui ont amené M. X à introduire du méteil dans la ration de ses vaches laitières ?
2. Les effets attendus ont-ils été obtenus et si oui expliquer comment à partir de vos connaissances en zootechnie ?

#### Analyse collective de la question

La proposition de question est non contextualisée et suppose une relation causale systématique entre méteil et acidose. L'esprit de l'E5 est de raisonner les choix techniques. Il est préférable de poser la question sur le choix technique réalisé par l'agriculteur et de venir dans un second temps questionner le candidat sur les effets physiologiques de l'introduction d'un aliment du type méteil dans la ration. Par ailleurs, pour favoriser l'explicitation des raisonnements, il vaut mieux éviter de commencer une question par « pourquoi ».

**Critère évalué :** Pertinence des choix techniques à l'échelle du processus de production et mobilisation des concepts, des démarches et des outils zootechniques pour réaliser des choix techniques

### Question proposée



Comment M. X gère-t-il le parasitisme dans son élevage ?

### Reformulation de la question



1. Quelles actions M.X met-il en œuvre pour gérer le parasitisme sur ce lot de génisses de renouvellement ?
2. Pouvez-vous nous justifier le choix d'administrer un bolus antiparasitaire au moment de la mise à l'herbe de ses animaux ?
3. Quels résultats avez-vous observé, constaté de cette gestion du parasitisme ?
4. Ces résultats sont-ils satisfaisants au regard des objectifs de M. X ?

### Analyse collective de la question

La proposition de question ne permet pas au candidat de se situer à l'échelle du lot d'animaux qu'il a choisi dans sa fiche « PA ». Le thème de la question est pertinent si l'élève a mis en évidence des actions de gestion de parasitisme dans sa fiche « PA ». Si ce n'est pas le cas, cette question interviendra plutôt en fin d'entretien dans le cas où le jury aurait constaté que l'élevage de M. X se situe dans une zone à forte pression parasitaire. Ensuite, il convient de guider le candidat dans son raisonnement pour l'amener à justifier des choix techniques à partir de ses connaissances scientifiques et techniques et à porter un regard critique sur les choix techniques réalisés par l'éleveur.

**Critère évalué :** Pertinence des choix techniques à l'échelle du processus de production et mobilisation des concepts, des démarches et des outils zootechniques pour réaliser des choix techniques

### Question proposée



Qu'est-ce que l'IFT ?

### Reformulation de la question




1. Vous avez indiqué une valeur d'IFT de X pour la culture du maïs que vous avez étudiée sur l'entreprise agricole de M. Y. Pouvez-vous nous préciser comment vous reliez cette valeur d'IFT à des choix techniques dans la conduite de sa culture de maïs ?
2. Cette valeur d'IFT est-elle satisfaisante au regard des objectifs poursuivis par M. Y ?

### Analyse collective de la question

La question proposée ne correspond pas à l'esprit de l'épreuve car elle est décontextualisée et ressemble à une question de connaissances pures. Il convient dans un premier temps de contextualiser à partir des éléments produits sur la fiche PV et d'amener le candidat à relier cet indicateur de performance à des choix techniques réalisés pour gérer la protection phytosanitaire. Dans un deuxième temps, il est possible d'amener le candidat à porter un regard critique sur les choix techniques réalisés par l'agriculteur sur la conduite de sa culture de maïs.


**Critère évalué :** Pertinence des choix techniques à l'échelle du processus de production et mobilisation des concepts, des démarches et des outils agronomiques pour réaliser des choix techniques

### Question proposée



En quoi l'IA et les échographies diminuent-elles la biodiversité à l'échelle de la race ? (PA) ?

### Reformulation de la question



1. En quoi les choix de taureaux d'IA réalisés par M. X ont-ils un effet sur la biodiversité dans le troupeau ?
2. Comment la sélection génétique des taureaux d'IA à l'échelle de la race Prim' Holstein présente dans le troupeau de M.X a-t-elle des effets sur la biodiversité domestique ?


#### Analyse collective de la question

La question proposée ne correspond pas à l'esprit de l'épreuve car elle est décontextualisée et amène le candidat à construire un raisonnement à l'échelle de la race ce qui ne correspond pas à l'échelle d'étude de l'épreuve E5, même si elle permet de travailler des liens entre choix techniques et ressource (biodiversité). Elle comporte deux dimensions techniques, insémination animale (IA) et échographies. Il convient dans un premier temps d'interroger sur un seul des aspects techniques (ex IA) et de contextualiser la question à l'échelle du troupeau du GAEC. Pour amener le candidat à argumenter les effets de l'IA sur la biodiversité domestique, il serait plus pertinent de partir de l'échelle du troupeau de l'entreprise agricole étudiée pour venir dans un second temps à l'échelle de la race. Cette question suppose un raisonnement complexe, il est préférable de ne pas débiter l'entretien avec ce type de questions.

Par ailleurs, la question portant sur les échographies est en lien avec une indication présente dans les fiches utilisées lors des sessions d'accompagnement. Il est important que le candidat vérifie bien que chacune des actions de l'agriculteur qu'il a mises en lien avec la ressource commune sur ses fiches aient effectivement un lien explicitable avec cette ressource.


**Critère évalué :** Adéquation à la situation des solutions mises en place ou des propositions formulées (si la ressource commune choisie est la biodiversité), pertinence des choix techniques à l'échelle du processus de production et mobilisation des concepts, des démarches et des outils zootechniques pour réaliser des choix techniques

### Question proposée



Quelle est la pratique culturale liée au maïs qui a le plus d'effet sur la biodiversité ?  
Ou Quel est l'effet principal effet de la culture de maïs sur la biodiversité ?

### Reformulation de la question



Vous avez indiqué sur votre fiche les choix techniques réalisés par M. X pour implanter la culture de maïs, quels sont les effets de ces différents choix sur la biodiversité sur cette parcelle ?

#### Analyse collective de la question

Les termes « principal » ou « plus important » sont à éviter car on peut se demander le plus important par rapport à quoi ? Le principal par rapport à quoi ? Cette question impose au candidat de classer les pratiques de l'agriculteur et de choisir. Cette prise de position de la part du jury ne permet pas d'évaluer un critère précis de la grille d'évaluation et risque de bloquer le candidat dans la formulation de sa réponse. Même si des candidats ont des éléments à apporter sur une pratique agricole donnée, ils risquent de ne pas répondre en pensant qu'ils ne choisissent pas la pratique la plus importante.

**Critère évalué :** Adéquation à la situation des solutions mises en place ou des propositions formulées (si la ressource commune choisie est la biodiversité)

## POINTS DE VIGILANCE

### Aider les apprenants à distinguer les différents niveaux d'échelle d'analyse

Dans l'E5, l'entrée par les pratiques de l'agriculteur permet :

- de délimiter un périmètre d'étude concret pour l'élève, adapté au niveau d'exigence attendu dans l'E5,
- de questionner son maître de stage (d'apprentissage) sur ce qu'il réalise plutôt que sur des ressources communes,
- de mieux cerner les processus écologiques en jeu,
- d'aider les élèves à repérer des pratiques sur leur lieu de stage qu'ils pourront décrire et analyser.

## ACCOMPAGNER LES APPRENANTS DANS LA PREPARATION DE L'E5

Les éléments présentés ici sont issus de la synthèse d'un atelier réalisé lors des sessions d'accompagnement.

### Comment aider les apprenants à choisir la (les) ressource(s) commune(s) ?

- **Débuter dès la classe de seconde avec le module EP2** l'étude des interactions entre pratiques agricoles et ressources naturelles communes en s'appuyant, dans un premier temps, sur les exploitations agricoles des établissements.
- **Aborder, explorer l'ensemble des ressources communes pertinentes pour le bac pro CGEA** sur les 3 années et éviter d'étudier systématiquement chaque ressource commune séparément les unes des autres (visite centrée sur la ressource eau puis visite centrée sur le sol par exemple) car les apprenants ne seront pas dans cette situation en stage (ou en apprentissage).
- Privilégier une **entrée par les pratiques agricoles** lors des visites et des périodes de formation en milieu professionnel pour identifier dans un second temps les ressources communes concernées et les processus en jeu.
- Donner la parole aux différents **acteurs d'un territoire** étudié pour dégager la notion d'enjeux liés aux ressources naturelles communes : Agence de l'eau, chambre d'agriculture, DDT, maires, associations...
- **Enrichir progressivement au cours des 3 années** un schéma, un tableau présentant les pratiques agricoles étudiées, les ressources communes en interaction avec ces pratiques et les processus écologiques étudiés.
- Réaliser une **diversité de visites d'entreprises** pour appréhender un large panel de contextes et d'enjeux territoriaux dans lesquels sont mobilisées des ressources communes.
- Utiliser **différentes échelles d'analyse** (parcelle, exploitation, territoire) à l'occasion des visites.

### Pour aller plus loin

Si vous souhaitez avoir des éléments complémentaires pour répondre à cette question, nous vous invitons à visionner la vidéo ci-dessous (cliquez sur l'image ci-contre) : **Accompagner les élèves dans le choix de la (les) ressource(s) commune(s)**



## Parle-t-on tous le même langage ?

### **Distinguer dans la formation les notions de technique – opération technique – pratique agricole – processus de production**

#### **Technique**

Une **technique** est un ensemble d'opérations ayant une finalité de production, fondée sur des connaissances scientifiques (d'après J.H. Teissier, 1979). Les techniques peuvent être décrites indépendamment de l'agriculteur qui les met en œuvre (par exemple le semis direct ou l'allotement des animaux).

#### **Opération technique**

Une **opération technique** est l'action élémentaire que réalise l'agriculteur : par exemple, le semis d'une culture de maïs, l'administration par voie orale d'un traitement antiparasitaire. La réalisation concrète et l'explicitation d'une opération technique est l'objet du CCF n°3 de l'épreuve E7.

#### **Choix technique**

Un **choix technique** correspond au choix que fait un agriculteur pour mettre en œuvre une technique. Cette mise en œuvre concrète des choix techniques correspond à une pratique agricole.

Exemples de choix techniques :

Pour la production végétale : semer dans un couvert vivant et debout, choix de la date de semis, choix de la densité de semis, choix de l'écartement entre rangs.

Pour la production animale : choix de la taille des lots, âge de la première mise en lots, nombre de lots et variables d'allotement (âge, poids, état corporel, stade physiologique...).

#### **Pratiques agricoles**

Les pratiques relèvent des manières de faire des agriculteurs et correspondent à la réalisation concrète d'un ensemble d'opérations techniques dans un processus de production donné. Il est possible d'étudier la pratique d'implantation de la culture de maïs dans l'entreprise de M. X sur la parcelle Y ou encore la pratique d'allotement des chevrettes dans l'élevage de M. X.

#### **Processus de production**

Un processus de production est défini comme la succession d'opérations techniques qui contribue à l'obtention d'une production agricole depuis la mobilisation des moyens de production jusqu'à la première mise en marché.

## Comment aider les apprenants à expliciter les liens entre des pratiques agricoles et des ressources communes ?

L'exemple présenté ci-dessous correspond à un exercice réalisé par les participants aux sessions d'accompagnement. L'objectif de cet exercice est d'identifier une pratique agricole et ses effets potentiels sur des ressources communes.

### Exercice réalisé lors des sessions de formation à partir de photos d'entreprise agricole

- Choisir 3 photos d'une entreprise agricole
- Coller chaque photo sur le paperboard et répondre aux consignes suivantes :

Noter une pratique agricole que vous évoque chaque photo

Relier cette pratique à une (des) ressource(s) commune(s) avec laquelle (lesquelles) elle interagit

Préciser de quelle manière ces ressources sont impactées positivement ou négativement

**Pratique agricole :** gestion des mammites dans l'élevage de M. X



**Choix techniques :** utilisation raisonnée de médicaments allopathiques combinée à l'utilisation de traitements homéopathiques et de préparations d'aromathérapie

Eau

☹ Faible pollution par des résidus médicamenteux

Biodiversité du sol

☹ Cycle de vie des bactéries et parasites du sol

Santé Globale

☹ Antibiorésistance  
☹ Processus immunitaire de l'animal

**Ressources communes**

Légende :

☹ Processus ayant des effets positifs sur la ressource commune

☹ Processus ayant des effets négatifs sur la ressource commune



**Pratique agricole :** gestion du pâturage dans l'entreprise de M. X

**Choix techniques :** pâturage tournant pour les vaches laitières, prairie multi-espèce

Sol

☹ Apport de MO  
☹ Diminue risque d'érosion  
☹ Compaction du sol

Biodiversité

☹ Prairie multi-espèce  
☹ Augmentation des auxiliaires

Air

☹ Stockage de carbone  
☹ Emission de méthane par les ruminants

**Ressources communes**

Légende :

☹ Processus ayant des effets positifs sur la ressource commune

☹ Processus ayant des effets négatifs sur la ressource commune



## Comment préparer et valoriser les visites d'entreprises et les périodes de formation en milieu professionnel ?

- **Enseigner par capacité**, c'est-à-dire en s'appuyant sur des situations professionnelles. L'enseignement par capacité facilite la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel au sein des situations de cours tandis qu'un enseignement par notion ou contenu rend cette valorisation plus difficile.
- Elaborer en équipe pédagogique une **progression commune des objectifs** liés aux visites d'entreprise et aux périodes de formation en milieu professionnel.
- Intégrer des **objectifs méthodologiques** dans les enseignements disciplinaires, les Enseignements à l'Initiative de l'Etablissement, les enseignements pluridisciplinaires pour que les apprenants acquièrent une capacité d'observation des pratiques agricoles et de l'environnement de l'entreprise, de questionnement de leur maître de stage (d'apprentissage), de recueil de données, d'explicitation de l'expérience vécue, de tri et hiérarchisation de données, d'identification de données manquantes, d'analyse critique...
- Elaborer en équipe pédagogique (ou co-élaborer avec les apprenants) des **outils** pour la réalisation de ces objectifs méthodologiques sur le lieu de stage (ou d'apprentissage). Dans l'idéal ces outils sont mobilisés, complétés par les élèves, les enseignants et les maîtres de stage (ou d'apprentissage). Ex : construire avec les élèves un guide de recueil de données sur la conduite d'un itinéraire technique ou sur la conduite d'un atelier de production animale.
- Favoriser les **échanges entre pairs** : présentation entre apprenants de leur entreprise de stage (élèves/apprentis de 1<sup>e</sup> et élèves/apprentis de Tle ou élèves/apprentis d'une même classe), travail par groupe d'apprenants ayant choisi la même ressource commune...
- Réaliser des **présentations et entretiens avec d'autres acteurs** : oraux intermédiaires au cours des 3 années avec d'autres enseignants, présentation orale de 5 min devant le maître de stage (d'apprentissage) lors de la visite de l'enseignant-référent...
- Faire construire par les élèves des écrits intermédiaires **pour passer progressivement de la description à l'analyse (mise en relations)** et travailler la hiérarchisation des données analysées pour ne retenir que les éléments saillants **sans exiger d'emblée le format de l'examen** (la réalisation des fiches pourrait être envisagée à partir du 2<sup>e</sup> trimestre de terminale).

### Pour aller plus loin

Si vous souhaitez avoir des éléments complémentaires pour répondre à cette question, nous vous invitons à visionner la vidéo ci-dessous (cliquez sur l'image ci-dessous)

#### La préparation et la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel



## Quels leviers organisationnels pour favoriser l'acquisition de la capacité C5 ?

- Travailler en **équipe entière**.
- Intégrer les **directeurs d'exploitation agricole** en tant qu'acteurs de l'équipe éducative.
- Se créer un **langage commun**, un cadre commun en équipe autour de la notion de ressource commune, de processus écologiques et avec les maîtres de stage / d'apprentissage.
- Se construire une **appropriation commune** et globale du **référentiel** par l'ensemble de l'équipe.
- Réaliser des **réunions de filières** à visée pédagogique au cours de la formation.

### Pour aller plus loin

Si vous souhaitez avoir des éléments complémentaires pour répondre à cette question, nous vous invitons à visionner la vidéo ci-dessous (cliquez sur l'image ci-dessous)

#### Construction d'une progression commune



### BOÎTE A IDEES



Quelques idées proposées par les participants aux sessions d'accompagnement

- **Lecture de paysage** réalisée en classe de seconde pour identifier une diversité de ressources naturelles communes en interaction.
- Poursuivre la logique de l'EP2 du référentiel de seconde en 1<sup>e</sup> et T<sup>e</sup> avec une **articulation entre la PA, la PV et la biologie-écologie** à partir de séquence pédagogique commune centrée sur un service écosystémique.
- Inscrire des **objectifs méthodologiques dès la classe de 2<sup>de</sup>** : construction d'outils pour le recueil de données, travail sur les comptes-rendus écrits et oraux de visites...
- Mobiliser dans son enseignement des **représentations schématiques, graphiques des processus de production** que les élèves pourront réutiliser dans leurs fiches.
- **Diversifier les modalités d'organisation des visites** sur les entreprises agricoles : 1 groupe observateur des lieux et 1 groupe intervieweur de l'agriculteur avec un croisement ensuite des données recueillies.

## Mémento - Epreuve E5 baccalauréat professionnel CGEA

- **Utiliser les fiches d'activités réalisées dans le cadre de l'E2 du BEPA** comme point de départ pour identifier la pratique agricole liée à cette activité, la combinaison de choix techniques réalisés, les ressources communes impactées.
- **Demander aux élèves de prendre des photos** qui évoquent pour eux l'agroécologie sur leur entreprise de stage. A l'issue du stage, leur faire réaliser l'exercice proposé lors des sessions d'accompagnement mettant en lien des pratiques agricoles et des ressources communes.
- Faire construire en premier lieu aux élèves **deux ou trois itinéraires techniques de cultures différentes** réalisées sur leur entreprise de stage. A partir de ces itinéraires techniques, identifier la diversité des pratiques agricoles et des effets potentiels sur les ressources communes. Choisir une culture à partir de laquelle l'élève pourra raisonner des choix techniques et des interactions avec une ressource commune.
- Dans le cadre d'une étude d'une entreprise agricole, commencer par réaliser la « **visite muette de l'EA** », **c'est-à-dire une visite sans commentaire de la part de l'agriculteur ou de l'enseignant**. Après cette visite, les élèves préparent les questions qu'ils souhaitent poser à l'agriculteur pour approfondir. L'agriculteur est invité au lycée et répond aux questions des élèves.
- Organiser une séance durant laquelle les **élèves de terminale présentent leur exploitation de stage aux élèves de première** (10 min par élève, questions des 1ère).
- Dès la fin de la classe de seconde, préparer les élèves à l'oral en leur faisant présenter leur exploitation de stage (un élève /apprenti à chaque début de séance) (savoir décrire, présenter à l'oral, questionner ses pairs).
- Réaliser une **lecture de paysage (approche sensible)** en première activité avant même la visite de l'exploitation agricole (place de l'exploitation dans le territoire) ou réaliser le dernier kilomètre à pied avec les apprenants pour observer le territoire de l'exploitation. Questionner ensuite l'impact de l'exploitation dans son territoire.
- Travailler l'oral avec les élèves/apprentis en organisant des **évaluations croisées** et des autoévaluations. Par exemple faire passer de façon détaillée un élève à l'oral. A partir de sa prestation, construire une grille d'évaluation que les élèves réutilisent ensuite lors d'évaluations croisées.
- **Préparer une visite d'exploitation avec les élèves en utilisant une petite vidéo** dans laquelle l'agriculteur présente son entreprise. Les élèves recherchent les éléments manquants pour comprendre les choix techniques et préparent un questionnaire qu'ils utiliseront ensuite durant la visite. Ils peuvent également chercher des informations sur internet en amont de la visite.
- Construire ou faire construire aux élèves une **banque de processus** écologiques qu'ils complètent tout au long de la formation et mobilisent pour construire leurs fiches.
- Mettre en place un document (classeur, tableau, schéma...) individuel ou commun pour l'ensemble de la classe permettant de répertorier les liens potentiels entre pratiques et ressources dans leur contexte.

## Des questions restent en suspens ?

Nous vous invitons à consulter les FAQ ci-dessous.

### FAQ – Ressources communes

#### Q1 - Peut-on faire travailler tous les élèves d'une même classe sur la même ressource commune ?

Une (ou deux) ressource(s) commune(s) est (sont) choisie(s) par l'élève pour l'épreuve orale de l'E5 selon plusieurs critères : enjeux territoriaux de l'entreprise, intérêts de l'élève par rapport à cette ressource commune, diversité des actions mises en œuvre par l'agriculteur pour préserver la ressource commune... Un choix imposé par l'enseignant ne peut constituer un critère valide pour l'épreuve E5 et rendra d'autant plus difficile la justification du choix de la ressource commune par l'élève.

En formation, il est possible lors d'une visite collective de réaliser une analyse des pratiques agricoles découvertes en lien avec une ressource commune partagée par l'ensemble de la classe. Il s'agira, ici, de se centrer sur l'approfondissement des raisonnements construits par les élèves en lien avec cette ressource commune.

### FAQ – Fiches techniques

#### Q1- Est-ce que la fiche « ressource(s) » peut présenter des actions de l'agriculteur sur un atelier animal (atelier porcin par exemple) et la fiche PA présenter la conduite d'un autre atelier (atelier bovins laitiers) ?

La fiche « ressource(s) » doit s'appuyer au moins en partie sur les mêmes supports de production présentés dans les fiches PV et PA. Dans cet exemple, la fiche « ressource(s) » doit s'appuyer en partie sur l'atelier bovin lait. Cependant, le candidat peut faire figurer dans cette fiche « ressource(s) » des éléments concernant l'atelier porcin s'il juge cela opportun.

#### Q2- Pour le support de production polyculture-élevage, est-ce que les 4 fiches portent forcément sur un système de polyculture-élevage ou est-il possible d'intégrer les interactions entre PA et PV à l'échelle d'un petit territoire (ce qui implique de présenter 2 systèmes de production dans la fiche « entreprise ») ?

Les 4 fiches portent sur un même système de polyculture-élevage. Les interactions entre productions végétales et productions animales ont lieu sur la même entreprise.

#### Q3- Comment définir le périmètre de l'atelier animal dans la fiche « PA » ?

Pour comprendre les choix techniques et l'impact sur la ou les ressources communes dans l'atelier laitier bovin, l'étude peut porter par exemple sur l'ensemble des bovins présents. Mais il peut être également pertinent de restreindre l'étude sur les vaches en production et/ou l'élevage des génisses.

## **FAQ – Epreuve orale**

### **Q1 - Quels sont les supports autorisés pour l'oral ?**

D'après la note de cadrage de l'épreuve E5, les 4 fiches techniques remises au jury constituent le support de la présentation orale et de l'entretien. Par ailleurs, le candidat peut lui aussi avoir, lors de l'épreuve orale, une version de ses 4 fiches avec ses propres notes inscrites dessus.

### **Q2 - Quelle attitude adopter face à un candidat qui ne présente pas les 4 fiches ?**

D'après l'annexe de l'arrêté (référentiel de diplôme) et la note de service sur l'évaluation, les 4 fiches ne sont pas évaluées en tant que telles mais obligatoirement transmises aux examinateurs le jour du passage du candidat à l'épreuve E5. Si le nombre de fiches remises par le candidat n'est pas conforme, le candidat n'est pas autorisé à présenter l'épreuve. Aucune fiche ne peut être ajoutée une fois que les fiches ont été remises au jury. Le candidat est considéré comme « Absent » à l'épreuve.

### **Q3- Que fait le jury si un candidat présente une fiche PA ou PV inadaptée ?**

Cas 1 : appui sur un atelier hors sol en PA sans lien avec le sol ou les PV

Cas 2 : appui uniquement sur une interculture pour la fiche PV

Cas 3 : aucun lien établi entre certaines pratiques agricoles et la (les) ressource(s) commune(s) choisie(s)  
Le jury questionne le candidat en s'appuyant sur la grille (évaluation capacitaire). La présentation du candidat et le questionnement du jury doivent pouvoir amener le jury *in fine* à renseigner la grille d'évaluation. Le jury peut être amené à élargir le champ de questionnement.

### **Q4- Doit-on sanctionner le candidat si les 5 min ne sont pas utilisées ou doit-on arrêter le candidat quand il dépasse les 5 min ?**

Les 5 min sont indicatives. Le jury ne doit pas sanctionner le candidat s'il est capable de satisfaire les exigences en moins de 5 min. Rappeler au candidat qu'il dispose de 5 min de présentation orale au début de l'épreuve et préciser ce que le jury fera si le candidat dépasse les 5 min : inviter à terminer très rapidement pour rester dans une fourchette raisonnable. La durée totale de l'épreuve ne pourra toutefois pas dépasser 25 minutes.

### **Q5- Les questions peuvent-elles porter sur l'exploitation en général (afin de mieux comprendre son fonctionnement) ou seulement sur la ressource commune et la production choisie ?**

Les questions ne peuvent pas porter sur le fonctionnement global de l'entreprise agricole car cette échelle d'analyse correspond à celle de l'épreuve E6. Cependant, la totalité du processus de production animale et/ou végétale étudié par le candidat pour l'E5 peut faire l'objet d'un questionnement. Tous les choix techniques peuvent être questionnés et il est important de ne pas se centrer uniquement sur ceux qui ont des effets sur la (les) ressource(s) commune(s) choisie(s) afin d'évaluer la capacité C5.2.

### **Q6- Comment impliquer les enseignants d'agroéquipement lors de l'épreuve orale ?**

Pour le support de production « grandes cultures », le jury est composé d'un enseignant d'agronomie et d'un enseignant de sciences et techniques des équipements (STE). La discipline de STE participe à l'acquisition de la capacité

## Mémento - Epreuve E5 baccalauréat professionnel CGEA

C5. Les effets des choix des équipements et de leur utilisation sur certaines ressources naturelles communes constituent un levier pertinent pour articuler l'enseignement de l'agronomie et des STE pour la capacité C5.1. Par ailleurs, la réalisation de choix d'un ou plusieurs équipements dans un itinéraire technique d'une culture est au cœur de la capacité C5.2. Il est alors important de penser l'implication des enseignants d'agroéquipement dans la préparation de l'E5 dans le cadre des trois années de formation. C'est à cette condition que les enseignants d'agroéquipement trouveront facilement leur place dans l'entretien de l'épreuve orale.

### **FAQ Accompagnement des élèves dans la préparation de l'épreuve E5**

#### **Q1- Comment expliquer aux maîtres de stage (d'apprentissage) qu'ils ne sont ni jugés ni critiqués dans leurs manières de produire ?**

Les interactions entre les pratiques agricoles et les ressources communes sont étudiées pour en comprendre, d'une part, leur nature et les processus en jeu. Le travail des apprenants pour préparer l'E5 vise à repérer des processus écologiques sur lesquels les agriculteurs s'appuient pour mettre en oeuvre leurs processus de production. D'autre part, le candidat s'intéresse autant aux effets positifs des pratiques agricoles sur les ressources communes qu'aux effets négatifs. De plus, il est important que le candidat étudie aussi comment l'état des ressources communes mobilisées par l'agriculteur influence ses choix techniques.

Questionner le maître de stage (d'apprentissage) à partir des pratiques qu'il met en oeuvre semble plus pertinent que le questionner en premier lieu sur les effets de ses pratiques sur les ressources communes.